

Question écrite –

Qu'en est-il de la rétrocession sur l'impôt sur les frontaliers pour la commune de Montreux ?

Selon les informations du Conseiller d'Etat en charge des finances du Canton de Vaud, la France n'a pas versé sa rétrocession sur l'impôt sur les frontaliers qui travaillent sur notre territoire.

Un grand nombre de frontaliers travaille sur la commune de Montreux et de ce fait, la commune est directement concernée par cette problématique.

Nous nous permettons de poser les questions suivantes :

- Quelles sommes en retard devraient être rétrocédées à la commune de Montreux ? et depuis quand ?
- A quelle échéance peut-on espérer encaisser cet argent ?
- Cette situation entraîne-t-elle une problématique au niveau de la trésorerie de notre commune ?
- Quelle solution la confédération ou le canton proposent afin de résoudre cette situation ?

Je remercie d'avance la Municipalité pour les réponses qu'elle voudra bien nous fournir.

Catherine Buchet, présidente du groupe UDC au Conseil communal
Décembre 2013